

## Magog au banc d'essai pour une recherche en environnement de l'Université Concordia

**Magog, le 6 mai 2019** – La mairesse de Magog, M<sup>me</sup> Vicki-May Hamm, a annoncé aujourd'hui que la ville de Magog fait l'objet d'une recherche scientifique unique au Québec menée par l'Université Concordia. Elle porte sur les effets des changements climatiques et les interactions entre les plans d'eau comme le lac Memphrémagog, le milieu humide qu'est le marais de la Rivière aux Cerises, l'atmosphère et les territoires adjacents.

L'objectif du projet est de mieux comprendre les répercussions des variations de ces éléments afin d'améliorer la gestion des ressources en eau, en terres et en énergie tout en développant des stratégies et des outils efficaces pour réduire les impacts des catastrophes naturelles liées au climat.

M. Ali Nazemi PhD, professeur adjoint à l'École de génie et d'informatique Gina Cody de l'Université Concordia et instigateur du projet, a mis presque un an pour sélectionner le site approprié. Son choix s'est arrêté sur Magog parce que le milieu réunit les conditions optimales pour atteindre des résultats de recherche exceptionnels.

La mairesse a exprimé sa satisfaction que la ville ait été choisie pour y mener cette première expérience. « C'est une occasion incroyable pour Magog de développer des outils afin de nous prémunir contre les effets néfastes des changements climatiques. Nous sommes conscients d'être un acteur clé dans la région au niveau environnemental. Le lac Memphrémagog s'étend au-delà de la frontière canadienne et fournit l'eau potable à environ 200 000 personnes, il génère de l'hydroélectricité et joue un rôle capital dans le contrôle du niveau de l'eau grâce à deux barrages. Nous avons aussi la chance d'avoir sur notre territoire le marais de la Rivière aux Cerises, qui, en plus d'être un habitat unique pour la faune et la flore, contribue au drainage des terres. »

« L'ampleur du lac Memphrémagog et ses eaux internationales, le réservoir adjacent régulé par un barrage et la présence d'un grand marais en interaction directe avec le lac sont des particularités uniques qui justifient que notre ville ait été choisie pour mener cette recherche majeure. Pour faire face aux nouveaux défis qui nous



attendent et éviter les catastrophes qui pourraient toucher beaucoup plus de gens que la seule population de Magog, en plus d'affecter toute la biodiversité du territoire, nous avons grandement besoin de données fiables et de nouveaux outils que les résultats de la recherche nous permettront de développer », de conclure M<sup>me</sup> Hamm.

Pour les besoins de l'étude, deux stations météorologiques ultramodernes ont été récemment installées, dont l'une sur le quai MacPherson et l'autre dans le marais de la Rivière aux Cerises. On y enregistre, au moyen d'instruments de mesure sophistiqués, des données comme les variations du climat, des volumes d'eau, le niveau de précipitation, la fréquence, la durée et l'intensité des périodes de chaleur ou de froid extrême.

M. Nazemi prévoit que « ce projet fournira des données cruciales pour développer des solutions locales pour gérer les eaux et les terres et se préparer à affronter des conditions météorologiques extrêmes qui deviennent de plus en plus fréquentes dans la région. De plus, les résultats obtenus serviront de base pour créer des modèles qui pourront être utilisés dans d'autres milieux. »

M. Nazemi a tenu à remercier la Ville de Magog et les membres de l'équipe de l'Association du Marais-de-la-Rivière-aux-Cerises pour leur indispensable collaboration depuis les débuts du projet. Il ajoute que l'appui qu'il a reçu a été essentiel dans la détermination des sites appropriés pour installer les stations et l'instrumentation. Il souhaite d'ailleurs que « le partenariat de l'Université Concordia avec la Ville de Magog devienne un modèle au Québec, à travers le Canada et dans le monde, inspirant des initiatives similaires entre le milieu universitaire et la communauté pour mener une lutte collective contre les changements climatiques. »

Notons que ce projet est financé conjointement par la Fondation canadienne pour l'Innovation, le gouvernement du Québec et l'Université Concordia et réalisé avec la collaboration de la Ville de Magog et l'Association du Marais-de-la-Rivière-aux-Cerises.

- 30 -

**Source et information :**

Direction des communications et des technologies de l'information  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 367

